

**MAIRIE DE GARGAS**

VAUCLUSE 84400



Tél: 04 90 74 12 70

e-mail : [info@gargas.fr](mailto:info@gargas.fr)[www.gargas.fr](http://www.gargas.fr)

**Arrêté portant occupation temporaire du domaine public pour l'utilisation d'un Food Truck sur le parking du stade**

Le Maire de la commune de GARGAS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2211-1, L2212-1 et 2212-2

Vu le Code Rural,

Vu la demande de Mme Isabelle ISOARD, en vue d'occuper provisoirement le domaine public sur le parking du stade municipal de Gargas, pour l'installation d'un Food Truck «Saveurs et Papilles», à charge pour elle de rétablir les lieux en leur état initial.

Vu le décret n° 64.262 du 14.03.1964 relatif à la conservation et la surveillance des voies,

**ARRETE**

**Article 1** : Le déclarant est autorisé à occuper provisoirement le domaine public sur le parking du stade municipal,

**Article 2** : Le présent arrêté sera applicable les mercredi 19 novembre 2025, de 11 heures à 18 heures.

**Article 3** : Le droit des tiers sont et demeurent expressément réservés.

**Article 4** : Toute infraction au présent arrêté sera réprimée conformément à la loi.

**Article 5** : Le présent arrêté sera affiché en Mairie pendant une durée de 2 mois et sur les lieux pendant la manifestation.

**Article 6** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement de la publicité d'affichage.

**Article 7** : Le Directeur Général des Services, le Maire de Gargas, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'APT seront chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Mme Isabelle ISOARD.

Le 17/11/2025

**Pour Le Maire empêché,  
Marie-José LAURENT, 1ère Adjointe**

A blue ink signature of "Laurent" is written over a circular blue official seal. The seal contains the text "MAIRIE DE GARGAS" around the top edge and "84 Vaucluse" at the bottom. In the center of the seal is a stylized illustration of a building or monument.